

CAA pour tous : une stratégie globale pour l’inclusion et l’autonomie

Médico-social

Date de publication : 2 février 2026

Généralités

Objectif :

L'objectif est de dépasser les freins humains et techniques pour un déploiement complet et optimal de la CAA.

La Fondation est un organisme gestionnaire de 10 établissements et services médicaux sociaux accompagnant plus de 400 personnes âgées et en situation de handicap (EHPAD-EAM-FAM-FAS-CICAT-SSIAD-EESA- PFR) avec 430 salariés

Une méthode qualité pour suivre le déploiement et analyser les freins rencontrés est mise en place.

L'Association déploie un démarche globale de CAA avec un référent par ESMS. Ces référents, en plus de leur rôle d'animation et d'accompagnement auprès des équipes et des personnes âgées et en situation de handicap, ont bénéficié d'une formation complémentaire à la gestion de projet pour déployer la CAA leur permettant de piloter et de coordonner la mise en oeuvre de la CAA au quotidien.

Le processus d'accompagnement comprend une co-évaluation (personne-équipe-famille) individualisée des capacités de communication de chaque personne, afin d'identifier la solution la plus adaptée. Concernant l'expertise en CAA et sur le plan matériel et technique, les établissements s'appuyent sur le CICAT-EqLAAT (Centre d'information et conseil en aide technique-Équipes locales d’accompagnement sur les aides techniques) Lorraine. Cette équipe d'ergothérapeutes, formée à la CAA et reconnue comme experte dans le département de la Moselle, intervient auprès des personnes âgées et en situation de handicap afin de proposer des solutions techniques (aménagement du logement et aides techniques) favorisant leur autonomie.
Une fois les outils de communication adaptés identifiés et mis à disposition, les référents de chaque établissement assurent le suivi de leur bonne appropriation par les professionnels, les personnes accompagnées et leurs proches en utilisant le matériel, partout et tout le temps.
La démarche favorise également la collaboration avec les familles, en veillant à ce que les outils choisis soient accessibles et utilisables à domicile, afin d'assurer une continuité entre l'accompagnement en établissement et dans la vie quotidienne.
Le CICAT, lors des assemblées générales, anime un stand de sensibilisation sur la CAA pour que l'ensemble des personnes de la fondation soient sensibilisées à la thématique.

Etapes de mise en oeuvre

La démarche CAA a été initiée par le Directeur Général et déployée dans l’ensemble des ESMS.
La première étape a consisté à sensibiliser un maximum de professionnels (environ 25 % des effectifs, direction comprise) à la CAA, via une formation d’une journée animée par Inclutec, intitulée « Commencer en CAA ».
Ensuite, des modules d’approfondissement ont été proposés en fonction des missions de chacun. Par exemple, les équipes thérapeutiques ont suivi un parcours plus complet, visant à comprendre en profondeur les outils et méthodes de la CAA et à les mettre en œuvre de manière concrète.
À terme, nous envisageons de former l’ensemble des professionnels (y compris le personnel administratif, technique et de transport) afin de garantir une approche inclusive et cohérente dans tous les services.

Essaimage

Les principaux leviers

Budget dédié à la formation, temps disponible, implication des directions.

Les principaux freins

Coordination des agendas, temps de formation impactant l’organisation des services.

Témoignages

Je suis ergothérapeute à la Fondation Bompard depuis 8 ans. Mon intérêt pour les nouvelles technologies au service du handicap est né lors d'un stage en MAS à Novéant-sur-Moselle, où j'ai découvert les outils de CAA et animé des séances avec Mind Express.
Au fil des années, la CAA s'est développée dans l'association, en établissement et à domicile. Aujourd'hui, j'interviens au CICAT Lorraine, un service expert en aides techniques. Nous avons acquis du matériel (GRIDPAD, contacteurs, logiciels…), formé l'équipe, développé des partenariats et participé à des événements pour promouvoir la CAA. Nous réalisons des évaluations à domicile, proposons des prêts de matériel pour lever les freins et ajuster les solutions, notamment pour les pathologies dégénératives. Cette expérience m'a conduit à évoluer vers un poste de chef de projet CAA, pour déployer la démarche, assurer une veille technologique et accompagner les établissements dans le choix des outils adaptés.

Maxime BERTRAND, Ergothérapeute au CICAT Lorraine

Je suis la maman de Jeanne, 5 ans, en situation de handicap. Je souhaite témoigner de l'accompagnement que nous avons reçu grâce à M. Maxime BERTRAND. Sans son intervention, il aurait été extrêmement difficile d'accéder à l'essai d'une tablette oculaire Smartbox. Grâce à lui, nous avons pu bénéficier de deux périodes d'essai, une étape indispensable pour envisager une solution de communication adaptée à Jeanne.
M. BERTRAND nous a également permis de tester deux logiciels spécifiques, Look to Learn et Look to Lab, que nous n'avions pu obtenir autrement. Ces essais ont montré que Jeanne pouvait interagir avec la tablette et travailler son regard, ouvrant la voie à la CAA.
Tout au long de ce parcours, M. BERTRAND s'est montré très disponible : nous avons toujours eu un interlocuteur pour répondre à nos questions, y compris par téléphone. Sa capacité à proposer des solutions concrètes et à mettre en place rapidement les moyens nécessaires a été déterminante.
Ces démarches ont joué un rôle essentiel pour avancer dans la recherche de solutions adaptées à Jeanne. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Solène VIARRE, Mère d'une personne accompagnée à domicile

Contact

Une question ? Besoin d'informations ? Contacter l'établissement :

mabe@fondation-bompard.asso.fr

Les ressources

Temps

Des professionnels de terrain, des membres de la direction et des cadres intermédiaires.

Beaucoup

Personnel (équipe projet, déploiement...)

Les référents sont des professionnels en poste ; lorsqu'ils sont mobilisés sur la mission CAA, ils doivent être remplacés.

Peu

Des compétences en interne

Un ergothérapeute pilote le projet (expert du sujet) et les autres professionnels ont reçu une formation.

Beaucoup

L'établissement

Date de mise en œuvre : 2 octobre 2023

Durée du projet : 24 mois

Fondation Bompard 57680

Type de structure : Médico-social

Obligation réglementaire : Oui

L'instruction de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) aux Agences régionales de santé (ARS), parue au Bulletin officiel santé, protection sociale et solidarités du 30 juin 2025.

Déclenchement
Le directeur général, membre de la FEHAP et sensibilisé à la CAA.

La mise en oeuvre

Facilité de mise en oeuvre

8/10

Remplace une pratique existante

Des compétences externes (prestations externes)

Principalement les revendeurs de matériel médical spécifique à la CAA.

Peu

Des équipements, du matériel

Des aides techniques technologiques et des solutions low-tech.

Beaucoup

Des financements (internes et externes)

Un gros volet financier via des financements spécifiques (PCH, fonds propres, subventions ...) pour les aides techniques.

Beaucoup

Parties prenantes associées

- [x] Direction
- [] Administration
- [] Services techniques
- [x] Professionnels
- [x] Bénéficiaires
- [x] Tutelles

Conditions de succès

Projet inscrit dans la politique de l'établissement

Un axe du projet associatif est lié à la CAA lié à l'objectif visant à favoriser les échanges d'expérience et de compétences entre les ESMS. Concrètement, il s'agit de promouvoir le partage des bonnes pratiques professionnelles et l'émergence d'une culture commune, en s'appuyant sur les outils de communication.

Les impacts

Sur l'environnement : Pas d'impacts

Sur les professionnels : Impacts positifs

Les professionnels s'impliquent désormais davantage dans la communication avec les personnes accompagnées grâce à la CAA. Une évaluation de l'impact de cette démarche sera réalisée en partenariat avec Inclutec. Les usages sont quotidiens et concernent toutes les personnes accompagnées, avec des outils adaptés à chaque situation (repas, toilette, activités) pour garantir une communication continue tout au long de la journée.

Sur les usagers : Impacts positifs

Les personnes accompagnées peuvent mieux exprimer leurs besoins et interagir entre elles grâce à des outils adaptés à chaque situation (repas, toilette, activités) et utilisables à tout moment de la journée.

Sur l'organisation : Impacts positifs

Une fiche de mission a été créée pour les référents CAA, avec du temps dédié pour assurer leur rôle. La coopération entre le CICAT et les ESSMS s'est renforcée, favorisant la coordination, le partage d'expertise et l'harmonisation des outils. Les référents voient leur rôle valorisé et reconnu. Le CICAT est désormais identifié comme une équipe ressource, sollicitée pour conseils, accompagnements et appui technique, ce qui améliore la qualité et la cohérence de la démarche.

Sur le médico-économique : Pas d'impacts